



VILLE(S) ET SANTÉ

Les inégalités territoriales
de santé en question(s)

TABLE RONDE

Le mardi 22 avril de 14h à 17h30

Amphithéâtre de la MRSH

(accueil à 13h30)

NOS INVITÉS :

- LUCIE LECHAT (ORS-CREAI)
- CHLOÉ STEPHAN (PROMOTION SANTÉ NORMANDIE)
- ZOÉ GODEY (CLS CAEN)
- ANNE-SOPHIE DE BESSE (ANBDD) (SOUS RÉSERVE)
- ALICE COLLET (ANRU)
- HELENA NORIE & AURÉLIE DESQUESNES (HÉROUVILLE)
(SOUS RÉSERVE)



MADURA 2024-2025

La ville, en tant qu'espace de vie, influence profondément la santé de ses habitants.

Si le droit à la santé est un principe fondamental, sa mise en œuvre, en France, varie fortement selon les territoires. Les inégalités territoriales de santé peuvent se manifester sous différentes formes : des déserts médicaux en zones rurales, des difficultés d'accès aux soins spécialisés dans certaines banlieues, ou encore des disparités environnementales qui ont une influence sur l'état de santé des populations.

Si l'environnement urbain peut parfois offrir de meilleures opportunités d'accès aux soins, à des équipements de santé et à des services diversifiés il n'est pas exempt d'inéquités. Par exemple, tandis que le nombre de médecins augmente, leur répartition reste très inégale, entraînant des délais de consultation allongés dans certaines communes et même un renoncement aux soins pour de nombreuses personnes.

Par ailleurs, l'environnement urbain peut être délétère : les nuisances liées à la pollution, au bruit, au stress ou au manque d'espaces verts ont un impact direct sur les maladies chroniques comme l'asthme, les maladies cardiovasculaires, la santé mentale. Souvent, les territoires les plus précaires sont aussi les plus exposés à ces risques.

Les questions centrales de cette table ronde sont les suivantes : comment appréhender et objectiver les inégalités territoriales de santé ? Comment les réduire ? Ce faisant, comment prendre en compte les spécificités de chaque territoire, grande agglomération, petite ville, espace périurbain ou rural ?